



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **COOPERATIVE DE LA PLAGE D'YVERDON**, Rue de Montagny 16, 1400 Yverdon-les-Bains
2. Déclaration de faillite: 22.01.2013
3. Suspension de faillite: 27.02.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.03.2013
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : favoriser le développement touristique et artistique à Yverdon-les-Bains et la région du Nord vaudois en soutenant le financement, au moyen de prêts hypothécaires ou autres, de tout projet de ses membres, notamment la construction, l'entretien et l'exploitation du café-restaurant de la Plage à Yverdon-les-Bains

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois
1400 Yverdon-les-Bains

00874789

